

Limoud au féminin

L'étude quotidienne de la femme juive



Etude n°124 du Jeudi 27 Janvier 2022 (Michpatim)

Perle de Paracha : « Son maître lui percera l'oreille à l'aide d'un poinçon » (Chémot 21, 6)

L'*Admour* de Gour demande : en quoi l'oreille est-elle coupable si l'homme n'obéit pas à ce qu'elle perçoit ?

Il s'avère que si l'homme ne se soumet pas à ce qu'il entend, il aurait été a priori préférable qu'il n'entende pas. Pour une telle écoute détachée de la pratique, il est juste de percer l'oreille...

Et l'*Admour* d'ajouter : si l'oreille entend des paroles de Torah et que, cependant, l'homme n'enregistre pas ce qu'il écoute, c'est la preuve certaine que cette oreille a « emmagasiné » beaucoup de moqueries et d'obscénités – comme on dit, « une goutte de raillerie repousse beaucoup de paroles de Torah ». Or, ce membre a été créé pour former une sorte de barricade aux paroles indésirables comme le sarcasme ou la grossièreté, et c'est pourquoi, si elle n'a pas rempli son rôle, il faut la percer.

Santé selon la Torah : Le sucre blanc - à l'origine de maladies graves

Le sucre cause d'innombrables dommages dans le corps dont la leucémie et l'hyperglycémie. Ces maladies sont causées par la consommation de sucre, laquelle provoque des oscillations extrêmes du taux de sucre dans le sang. Si ce taux est trop élevé, cela provoque de la nervosité et du stress, tandis que s'il est trop bas, il cause des sautes d'humeur, de la confusion et des angoisses.

Éducation : Attention, vos enfants vous observent !

L'exemple personnel est valable dans tous les domaines.

Par exemple, lorsqu'un père prie, son fils l'observe. S'il prie convenablement, à voix haute, avec la mélodie appropriée, concentration et ferveur, ces mêmes éléments caractériseront tout naturellement la prière de son fils lorsqu'il grandira.

Cacheroute : Les restes de pain

Il est interdit de manger des restes de pain d'un repas *'Halavi* avec des aliments *Bassari*, et vice-versa.

Lorsqu'une miche de pain se trouve sur la table, si l'on fait attention qu'elle n'entre pas en contact avec de la nourriture ou des mains sales, il sera permis de la consommer lors d'un repas de l'autre catégorie.

Lois quotidiennes : Les lois du langage - ne pas dénigrer

Des propos péjoratifs sont considérés comme du *Lachone Hara*, même s'ils évoquent des défauts connus de tous, car le fait de dénigrer une tierce personne est en soi interdit.

Il est interdit de rapporter des articles diffamatoires publiés dans des journaux. En effet, il arrive fréquemment que les journaux publient des articles se basant sur des rumeurs, et c'est pourquoi il est interdit d'y accorder foi si le journal est notre seule source d'information. Même après avoir authentifié les faits, il est interdit de les rapporter à d'autres personnes.

Toute personne qui fait du *Lachone Hara* est considérée comme transgressant les cinq livres de la Torah et reniant sa foi, à D. ne plaise ! Car il est connu que celui qui veut dire du *Lachone Hara* regarde de tous côtés pour s'assurer que l'objet de ses critiques ne se trouve pas dans les parages. Et qu'en est-il du « regard » d'Hachem ? Cela revient à nier, à D. ne plaise, qu'Il voit tout.



Limoud au féminin

L'étude quotidienne de la femme juive



Récit du Jour : La foi dans les Sages

Une femme qui se trouvait mal en point passa une série d'exams médicaux puis fut adressée à un grand cardiologue de Jérusalem. La *Rabbanite* Beckerman l'accompagnait lors de cette visite. Le professeur examina attentivement sa patiente, après quoi il prit à part la Rabbanite, à laquelle il expliqua : « Cette femme est malade du cœur. Toutes mes observations ont été consignées dans son dossier. Revenez me voir avec elle dans trois mois. » A l'approche de *Yom Kippour*, la malade hésita quant à la conduite à tenir : devait-elle jeûner ?

Elle adressa sa question à Rav Chakh. Péremptoire, celui-ci lui répondit : « Tout cela n'est qu'une erreur ! Vous allez guérir et aurez une longue vie ! » Cette femme avait une telle foi dans les Sages qu'elle ne posa pas sa question concernant le jeûne. Comme à l'accoutumée, elle passa toute la journée de *Kippour* en prières à la synagogue. Après trois mois, elle retourna en compagnie de la Rabbanite Beckerman chez le même professeur.

Il la réexamina longuement puis s'écria : « Madame, vous êtes en parfaite santé ! Tout est normal. » La *Rabbanite* Beckerman désigna le dossier qu'elle tenait en main : « Voici le diagnostic que vous aviez établi lors de sa visite précédente.

- Ça ne m'intéresse pas, s'irrita le professeur. Cette personne est en parfaite santé ! »

